

NICE

4

LA POLICE DE SÉCURITÉ DU QUOTIDIEN FERA-T-ELLE LE JOB ?

La ville va expérimenter la nouvelle version de la police de proximité promise par Emmanuel Macron dans deux quartiers en surchauffe, les Moulins et l'Ariane. Enquête.

PAR FRÉDÉRIC BRILLET

Les nuits et les jours sont toujours agités à Nice, pour peu que l'on habite l'un des deux quartiers chauds de la ville. En décembre 2017, aux Moulins, deux inconnus en scooter abattaient un dealer de la cité. Un règlement de comptes qui a amené ses habitants à s'inquiéter d'une dérive à la marseillaise. En janvier, quatre trafiquants y étaient appréhendés avec 143 kilos de cannabis. En février, un policier s'y faisait tabasser par une bande. En mars, les forces de l'ordre procédaient à une saisie de drogue, à l'arrestation d'un dealer et au démantèlement d'un réseau de prostitution hongrois. A côté, le palmarès du quartier de l'Ariane ferait presque pâle figure : un élève du collège Maurice-Jabert interpellé en mars pour avoir exhibé une arme de poing en classe et une équipe de pompiers caillassés dans une embuscade après avoir été attirés dans la cité, pour un incendie qui s'est révélé fictif.

PAS ÉTONNANT QUE NICE soit enthousiaste à l'idée d'expérimenter dans ces deux quartiers la police de sécurité du quotidien (PSQ) dès la rentrée. Début mars, le Premier ministre, Edouard Philippe, et son collègue de l'Intérieur, Gérard Colomb, sont venus arpenter les Moulins - 3 000 logements sociaux, 10 000 habitants -, en compagnie du maire, Christian Estrosi. Objectif : promouvoir cette nouvelle police de proximité, promise par le candidat Macron, chargée de recréer du



PHOTO : PHILIPPE ARNASSAN/PHOTOPOR/NICE MATIN/MAXPPP

700
agents
de police
municipaux

30
policiers
nationaux
supplémentaires

2000
caméras
de vidéo-
surveillance

lien avec les habitants et, bien sûr, de réduire la délinquance.

Officiellement, celle-ci est en recul à Nice. «Les cambriolages ont légèrement diminué en 2017, les vols avec violence ont nettement baissé. Et le nombre de coups et de blessures volontaires est relativement stable», assure Marion Audigier, commissaire divisionnaire et chef d'état-major à la Direction départementale de la sécurité publique. Difficile d'en savoir plus. Sur tout le département, on sait toutefois que les vols à main armés ont doublé et que le nombre de cambriolages a explosé, avec une hausse de 15%.

Quant aux Moulins et à l'Ariane, la situation semble encore loin

d'être stabilisée. Les 15 à 30 policiers supplémentaires attendus suffiront-ils à ramener la sécurité dans ces territoires où les caméras sont régulièrement détruites par les délinquants qui y règnent en maîtres ? Des patrouilles mixtes seront organisées avec la police municipale. L'idée est de renforcer la présence dans les rues, d'occuper davantage le terrain, de développer les contacts avec la population et l'accompagnement des victimes. «Je ne peux que me réjouir de bénéficier de plus d'effectifs. Je n'ai cessé d'en réclamer pour ces deux quartiers», a lancé Christian Estrosi, qui ne boude pas son plaisir, aux ministres venus présenter la PSQ.

C'EST À NICE QU'A ÉTÉ CRÉÉE LA PREMIÈRE POLICE MUNICIPALE

➔ Une fois de plus, Nice va donc jouer un rôle pionnier en matière de sécurité. Une spécialité locale, qui colle autant à l'image de la ville que sa salade et son carnaval... Ce tropisme ne date pas d'hier : l'attentat de la promenade des Anglais, le 14 juillet 2016, n'a fait que renforcer une tendance initiée dès 1961 par Jacques Médecin, le maire d'alors, qui créa la première police municipale de France. Christian Estrosi s'ancre dans cette tradition lorsqu'il lance en début d'année deux autres initiatives autour de la baie des Anges. En janvier, il annonce le déploiement au sein des écoles primaires de policiers municipaux en liaison avec la police nationale et le centre de vidéosurveillance. Ce programme expérimental, qui devrait se déployer dans deux ou trois établissements à la rentrée prochaine, s'appuiera sur des moyens importants, la mairie prévoyant de recruter 130 agents municipaux. Ceux-ci viendront renforcer une équipe déjà la mieux dotée de France, riche à la rentrée 2017 de presque 700 agents. Mais il suscite déjà des critiques : le Syndicat de défense des policiers municipaux (SDPM) considère que ces policiers en faction non armés deviendront des cibles privilégiées en cas d'attaque terroriste.

Le maire avait lancé en même temps l'idée d'une appli, Reporty, qui devait permettre aux particuliers de signaler en direct à la police municipale un délit ou un accident par vidéo via leur smartphone géolocalisé. Mais l'expérimentation a fait long feu, la Cnil ayant sifflé en mars la fin de la partie au nom de la défense des libertés individuelles.

Autre pilier de la politique sécuritaire niçoise : la vidéosurveillance. Avec 1 caméra pour 450 habitants, Nice détenait déjà en 2013 le record de France pour les villes de plus de 60 000 habitants selon «La Gazette

des communes». Soit un ratio très supérieur à ceux de Nîmes (1 caméra pour 700 habitants), Paris (1 pour 2 050) ou Marseille (1 pour 3 000). Excessif? «Cela ne tient pas compte du fait que la population double l'été», balaie Thierry Aubel, directeur général adjoint à la sécurité. La cité a même passé récemment le cap des 2 000 caméras, avec 80 fonctionnaires affectés à son Centre de supervision urbain (CSU). Mis à la disposition des polices nationale, municipale et de la gendarmerie, cet outil, qui accélère l'intervention des équipes sur le terrain en cas de danger, sert autant à verbaliser les automobilistes en double file qu'à identifier des auteurs de crimes et de délits.

MAIS TOUT CELA EST-IL EFFICACE ?

Pour le savoir, il faut mettre en regard les moyens mis en œuvre et les résultats. Or Nice, qui investit bien plus que Marseille dans la vidéo, affichait en 2014, selon l'ONDCP (Observatoire national de la délinquance et des réponses pénales), des taux de délinquance rapportés au nombre d'habitants souvent proches, voire supérieurs à ceux de la cité phocéenne, homicides mis à part. Un paradoxe que les détracteurs du tout-vidéo expliquent par une efficacité relative : les caméras auraient un effet dissuasif limité car elles déplacent plus qu'elles ne réduisent la délinquance. Elles ne contribuent guère au taux d'élucidation, les images ne

permettant d'identifier les auteurs que dans 1 à 3% des cas, selon Laurent Mucchielli, directeur de recherche au CNRS et auteur du livre «Vous êtes filmés!» (Ed. Armand Colin). Installées dans les quartiers chauds, elles sont vite détruites. Des critiques que Nice réfute : grâce à ces caméras, la police municipale aurait procédé à 4 087 interpellations entre 2010 et 2018, soit 510 par an en moyenne. «Nous pouvons suivre sur écran les délinquants et guider les policiers jusqu'à leur appréhension. La police nationale se sert en outre d'images enregistrées par nos caméras pour des enquêtes», assure Thierry Aubel.

Quoi qu'il en soit, ces initiatives séduisent la population niçoise, qui compte beaucoup de seniors et de résidents aisés. Pourtant moins exposées aux malfrats, «ces catégories éprouvent davantage le sentiment d'insécurité. Il s'agit donc d'un thème politique porteur qui répond aux attentes d'un électorat local majoritairement de droite», explique Laurent Mucchielli. La politique sécuritaire rassure aussi les touristes à haut pouvoir d'achat que souhaite attirer la ville. Nice, encore traumatisée par le carnage de la promenade des Anglais, entend d'ailleurs poursuivre dans cette voie. L'an dernier, Christian Estrosi se déclarait favorable à ce que la loi évolue pour que la vidéosurveillance puisse être couplée à la reconnaissance faciale par intelligence artificielle. 📍

Cette policière municipale fait partie des 80 fonctionnaires chargés de surveiller les images captées par les caméras de vidéosurveillance.



PHOTO : SEBASTIEN NOGIER/AFP